N/Réf. :

V/Réf. :

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE NON OUVERTURE DES PLIS

L'an deux mil vingt et deux et le vendredi quinze juillet, les membres du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) relatif à la demande de cotation N°408/ 22/SBEE/DG/DPAL/PRMP/ DT/CM du 30/06/2022 pour la sélection d'un prestataire pour l'étude diagnostique d'un transformateur 63/15 KV à Gbégamey au profit de la SBEE dont les noms suivent :

Fortuné HOUNDJI	**Président**
Clarisse SOTTIMA	**Rapporteur**
Gaston HOUETO	**Représentant/DT**
Akim BOURAÏMA	**Représentant/DAF**

Se sont réunis au bureau n°116 de la Direction Générale, conformément à la note de service n° 1367/22/SBEE/DPAL/PRMP/CM/SP du 12/07/2022 pour procéder à l'ouverture des offres relatives à la demande de cotation pour la sélection d'un prestataire pour l'étude diagnostique d'un transformateur 63/15 KV à Gbégamey au profit de la SBEE **après une première relance**.

A la date de dépôt des plis, le vendredi 15 juillet 2022, sur les trois (03) entreprises ayant retiré le dossier, seulement deux (02) plis ont été déposés avant 10h 00 heures limite de dépôt au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés. Ainsi, conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 15 du décret n° 2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix qui stipule que: ***« …En ce qui concerne la passation des marchés par la procédure de demandes de cotation, lorsqu'un minimum de trois (03) plis n'est pas obtenu, la procédure est relancée jusqu'à l'obtention de trois (03) devis…»***, le comité de sollicitation de prix propose à la Personne Responsable des Marchés Publics, de procéder à une deuxième relance du dossier.

Ont signé :

SOTTIMA Clarisse
Epse KOUNOUZO
CSPPM/PROP.

HOUETO Gaston
Representant DT
15/07/22

Fortuné HOUNDJI
CMar/PRMP